

Entre Valaisroule (Futurowal GmbH) et le partenaire sponsor / donateurs suivant :

Entreprise	
Nom	
Prénom	
Adresse	
NPA / Lieu	
Téléphone	
E-Mail	
Internet	
Remarques	

Article 1 : Choix du package de sponsoring

(Montants en CHF, TVA incluse 7.7%)

- principal (selon entente)
- sponsor : dès 10'000.-
- co-sponsor 1 : dès 5'000.-
- co-sponsor 2 : dès 3'000.-
- local 1 : dès 1'000.-
- local 2 : dès 500.-
- donateurs : dès 100.-
- je souhaite un contact personnel
- non merci, je ne suis pas intéressé
- montant : CHF _____

Article 2 : Durée du contact

- 1 année 2 années __ années

Article 3 : Modalités de paiement

- paiement en espèces paiement par facture

Le montant est payable comme suit : 30 jours net dès réception de la facture.

Article 4 : Prestation des sponsors

Les prestations du package de sponsoring selon dos font partie intégrante du contrat.

Article 5 : Exclusivité sectorielle

Valaisroule garantit l'exclusivité sectorielle uniquement au sponsor principal.

Sous réserve de modifications

Article 6 : Communication

Le Sponsor a le droit de mentionner son activité de sponsor dans ses propres mesures de communication.

Article 7 : Documents publicitaires

Dès la signature du contrat, le sponsor transmet le logo à utiliser pour toutes les mesures de communication en résolution 300dpi. Si Valaisroule ne dispose pas des documents nécessaires, il ne peut garantir que le sponsor soit mentionné conformément à l'art. 4.

Article 8 : Conclusion du contrat

Le contrat débute avec la signature du sponsor et il dure selon la durée du contrat (Art. 2). Si l'organisation de Valaisroule doit être annulée pour des raisons de force majeure, les parties seront libérées de leurs droits et obligations réciproques. Les prestations déjà fournies ne seront pas remboursées. Toutes les modifications du contrat, sous forme orale ou écrite, ne sont valables juridiquement que si elles sont effectuées par écrit et par consentement mutuel entre les deux parties.

Article 9 : Lieu de juridiction

Ce contrat est soumis au droit suisse. Le lieu de juridiction est à 3900 Brigue.

Lieu – Date	
Signature	

À renvoyer signé à :

Futurowal GmbH

Valaisroule

Saflichstrasse 4, Postfach 239, CH - 3900 Brig

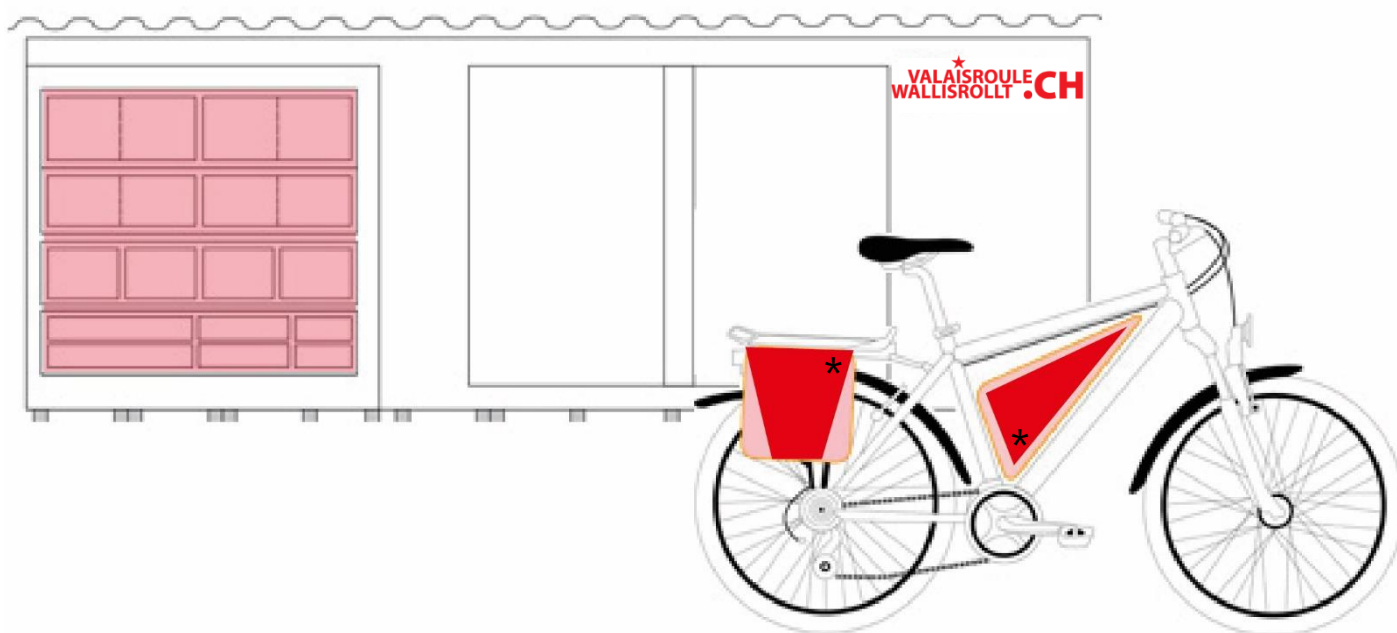
Tel. : +41 (0)27 744 12 00

E-Mail : info@valaisroule.ch

Packages de sponsoring

	Catégorie	Prix	Visuel						
			Vélo	Station	Web	Affiche	Flyer	Autres	
		CHF, TVA incl. 7.7%							
toutes les stations	principal	selon entente	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	sponsor	dès 10'000.-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	co-sponsor 1	dès 5'000.-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	co-sponsor 2	dès 3'000.-	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
une station	local 1	dès 1'000.-	✓	✓	✓	-	-	-	-
	local 2	dès 500.-	à choix	à choix	✓	-	-	-	-
	donateurs	dès 100.-	-	-	✓	-	-	-	-

La taille de l'espace publicitaire sur les vélos et les stations varie selon les forfaits des sponsors.



* Les marquages de couleur rouge foncé s'appliquent aux espaces publicitaires sur le vélo.